

Copie : Direction LDR

Objet : Zone « Fun Pass » fermée

Mr le Directeur nous sommes entièrement à vos cotés pour limiter les abus concernant l'accès à la zone Loisirs sur notre Village du Lac des Rêves.

Mais plutôt que de défigurer notre beau site par une clôture et préserver ainsi le libre accès à l'étang nous pensons qu'il serait plus judicieux de prendre les mesures suivantes :

- Contrôle de l'accès piéton au Village (n'est pas fait actuellement),
- Délivrance de « Fun Pass » individuels, facilement vérifiables, à validité limitée,
- Gestion spécifique de « Fun Pass » Locataires,
- Vérification des Pass dès le matin à l'ouverture de la piscine,
- Autres

Nous vous soutenons dans votre démarche de gérer cette affaire au mieux et dans l'intérêt de tous mais nous ne pouvons pas accepter l'idée d'une vaste clôture ceinturant la belle Pinède et l'espace Etang. Aller au bar, au restaurant ou simplement chercher du pain avec l'obligation d'avoir un Fun Pass à la main est ridicule.

Nous nous réservons le droit d'alerter les autorités locales et préfectorales si le projet voyait le jour. Nous ne manquerons pas de stigmatiser les contraintes littorales et sécuritaires que la fermeture grillagée d'une si vaste zone entraîne.

Souhaitant trouver avec vous une bonne solution à ce réel problème nous vous prions d'agréer Monsieur le Directeur nos cordiales salutations.

Edmond LERCH

Président de l'Association de propriétaires « Les Flamants » sur le Lac des Rêves